

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APR-UQAM**  
**tenue le mercredi 14 mai 2025 à 10h00 à la salle W-R520 (pavillon Thérèse-Casgrain)**

**Présences :** Jocelyn Beausoleil, Gladys Benudiz, Patrick Béron, Richard Bourhis, Nicole Carignan, Robert Comeau, Jose del Pozo, Louise Dupuy-Walker, Claude Felteau, René Ferland, Winnie Frohn, Linda Gattuso, Louis Gill, Marie Hazan, José E. Igartua, Louise Julien, Louis Jolin, Claude Laferrière, Lucie Lamontagne, Monique Lemieux, Monique Lortie, Johanne Paquin, Yvon Pépin, Jean-Guy Prévost, Paul Pupier, Lise Renaud, Pierre Robinault, Anne Rochette, Pascale Rousseau, Marcel Samson, Michel Tousignant, Yves Vaillancourt, Wanda Smoragiewicz.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de séance et nomination à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2024
4. Rapport d'activités 2024-2025
5. États financiers et prévisions budgétaires
  - 5.1 États financiers 2024-2025 et rapport de l'observateur aux comptes
  - 5.2 Prévisions budgétaires 2025-2026
  - 5.3 Nomination de l'observateur ou l'observatrice aux comptes pour 2025-2026
6. Modification mineure aux règlements généraux
7. Élection des membres du conseil d'administration
  - 7.1 Nomination à la présidence d'élection
  - 7.2 Appel des candidatures
  - 7.3 Élection
8. Points d'information et de discussion
  - 8.1 Suggestions d'activités culturelles et sociales
  - 8.2 Autres points d'information et de discussion
9. Divers
  - 9.1 Hommage aux professeures et professeurs décédés
  - 9.2 Remerciements

### **1. Ouverture de la séance et nomination à la présidence d'assemblée**

La présidente de l'association, Nicole Carignan, constate la régularité de la convocation et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Sur proposition de Nicole Carignan, appuyée par Louise Dupuy-Walker,

Il est proposé que la présidence d'assemblée soit assumée par Claude Laferrière

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Joanne Paquin, appuyée par Patrick Béron, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2024**

Sur proposition de Joanne Paquin, appuyée par José E. Igartua, le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

## **4. Rapport d'activités 2024-2025**

La présidente Nicole Carignan présente le rapport d'activités 2024-2025.

En ce qui concerne les activités du CA, neuf réunions ont été tenues depuis l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2024. La première réunion a eu lieu le 15 mai à la suite de l'assemblée générale. Elle a permis de désigner les membres qui occuperaient les fonctions de dirigeantes et dirigeants, de répartir les différentes responsabilités et d'identifier les principaux objectifs pour l'année. Le CA a tenu des réunions de septembre à avril, sauf en janvier. Les procès-verbaux sont accessibles sur le site web de l'Association.

Le webmestre, José E. Igartua, a présenté les modifications faites sur le site web durant l'année. Le site web est hébergé sur un serveur géré par le Service de l'audiovisuel (SAV) de l'UQAM. La mise en place de l'intranet transactionnel facilite maintenant la sécurité des renseignements personnels lors des inscriptions à l'APR-UQAM, du paiement de la cotisation ou des frais de participation, de l'inscription aux activités de l'Association et de l'accès au répertoire des membres actifs. En date du 16 avril 2025, 75% des membres actifs de l'année dernière avaient créé leur fiche personnelle sur l'intranet, alors que l'an passé, c'était 60% des membres qui avaient complété cette fiche durant la même période.

Tout au long de l'année, le webmestre s'est assuré de faire des mises à jour fréquentes sur le site web. Il a révisé la structure des menus et a fait des mises à jour du contenu de certaines sections. Il a soumis un rapport des modifications au site web à chaque réunion du conseil d'administration. De plus, le webmestre a pu compter sur l'appui du Service de l'Audiovisuel et de son chargé de projets, Pierre-Gilles Lavallée, pour la gestion, la sauvegarde et la mise à jour de la plateforme. La gestion des dossiers des membres se fait maintenant par le logiciel Dialog insight.

Aussi, le groupe Facebook APR-UQAM, créé en octobre 2021, compte près de 60 membres. Son objectif est de faciliter les échanges entre les membres de l'Association et de transmettre des informations en provenance du conseil d'administration ou des différents comités.

Jean-Guy Prévost, registraire, a ensuite présenté les informations contenues dans l'annexe B qui traite des effectifs de l'APR-UQAM. Depuis les débuts de l'association, il y a eu 1055 retraités, il reste actuellement 779 retraités. Le nombre de membres actifs en 2024-2025 était de 273 personnes excluant les 19 décès listés dans l'annexe B du rapport. A ce nombre, il faut ajouter un décès supplémentaire survenu il y a peu de temps. Il y avait donc 202 membres qui ont renouvelé

leur cotisation pour l'année 2025-2026. Le registraire a annoncé qu'il y aura un troisième rappel personnalisé pour le paiement des frais de cotisation.

La présidente, Nicole Carignan, poursuit la présentation du rapport d'activités.

L'Association a continué d'entretenir d'excellentes relations avec l'UQAM, le SPUQ et la Fondation UQAM. Ainsi, l'APR-UQAM a participé à de nombreux événements organisés par l'UQAM, que ce soit la Grande Cérémonie de la remise de bourses, les Portes ouvertes ou la Fête de la reconnaissance soulignant le départ à la retraite des membres du personnel de l'UQAM. L'APR-UQAM reçoit régulièrement des informations avec la conseillère attitrée au dossier des retraités au Service des ressources humaines de l'UQAM. L'Association a continué de recevoir un appui financier et matériel fort apprécié du SPUQ et de l'aide précieuse de Roxane Beauchemin, commise principale, et de Julien Révillon d'Apreval, attaché d'administration, pour l'organisation logistique des activités de l'Association. En plus d'avoir été invitée au souper de Noël du SPUQ, l'Association a participé à l'atelier de préparation à la retraite organisé par le SPUQ. La présidente et le vice-président y ont présenté les objectifs, les différents services offerts et les activités organisées par l'APR-UQAM en vue de susciter l'intérêt des futurs retraités.

Par ailleurs, l'Association entretient des relations à l'externe avec les Associations des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC) dont la conférence annuelle aura lieu à l'Université McGill (MURA/ARUM) du 21 au 23 mai 2025.

L'Association entretient aussi des relations avec la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) dont l'assemblée générale s'est tenue par visioconférence au siège social de l'UQ à Québec en octobre 2024. Des discussions ont eu lieu concernant le régime de retraite (RRUQ) et les assurances collectives (AQRP-Beneva). Les échanges ont permis de constater que la situation vécue par l'APR-UQAM est relativement favorable et moins précaire que celle d'autres associations de retraités du réseau UQ.

Enfin, l'APR-UQAM a signé un partenariat avec l'Association québécoise des retraité.e.s des secteurs public et parapublic (AQRP), ce qui permet maintenant aux nouveaux membres de l'APR-UQAM de profiter d'un bonus de 25 \$ remis par l'AQRP si le nouveau membre s'inscrit pour la première fois aux deux associations. L'APR-UQAM a décidé de faire bénéficier les retraité.e.s de ce bonus plutôt que de le conserver.

La secrétaire, Lucie Lamontagne, poursuit la présentation sur le choix des boursiers et la remise des bourses de l'APR-UQAM .

Le fonds de capitalisation de l'APR-UQAM et le travail effectué par la Fondation de l'UQAM a permis à l'Association de remettre annuellement deux bourses de 1,500\$ chacune. Le protocole d'entente avec la Fondation de l'UQAM pour la création du Fonds capitalisé APR-UQAM atteignant plus de 30,000\$ a été signé le 30 octobre 2024 par la présidente et la directrice générale de la Fondation, Michelle Niceforo. La Fondation avait proposé à l'APR-UQAM de publier un article sur son site afin de promouvoir le travail de l'APR-UQAM et la réalisation de son fonds de capitalisation, lien accessible sur le site web de l'Association.

La cérémonie de remise des bourses a mis en lumière l'importance de ces bourses pour la poursuite de la carrière des boursier.e.s sélectionné.e.s par le comité.

La cérémonie de remise des bourses de l'APR-UQAM de l'automne 2023 s'est déroulée en septembre 2024 à la Salle Pierre-Mercure. Nicole Carignan et Lucie Lamontagne ont été invitées à rencontrer les deux boursiers de l'automne 2023 : Rosalie Michaud (baccalauréat en psychologie avec concentration en études féministes) et Félix Généreux-Marotte (baccalauréat en droit). Félix Généreux-Marotte a été sélectionné par la Fondation UQAM pour présenter sur scène son parcours atypique. Il a aussi exprimé l'importance de la bourse qu'il a reçue de l'APR-UQAM dans son cheminement de carrière. Félix a été un exemple de résilience et de ténacité pour tous les étudiants et les donateurs présents. L'APR-UQAM est très fière d'avoir pu contribuer un peu à la réussite de cet étudiant remarquable.

Le comité de sélection des bourses pour l'année 2024-2025 était composé de Georgette Goupil (psychologie), Monique Lortie (sciences biologiques) et de la responsable Lucie Lamontagne (sciences biologiques). Deux bourses de \$1 500 ont été remises à Myriam Pigeon, étudiante au baccalauréat en droit et à Aurélie Chaput-Pelletier, étudiante au baccalauréat en psychologie. En plus d'un dossier académique remarquable, ces deux étudiantes se sont démarquées par leurs activités sociales bénévoles hors du commun. Elles sont respectivement impliquées dans les activités de la Clinique internationale de défense des droits humains (CIDDHU) et celles du Centre d'écoute et de référence Halte Ami. Le comité des bourses de l'APR-UQAM est très fier du choix de ses boursières.

La fondation UQAM a avisé l'APR-UQAM que la cérémonie pour la remise des bourses de l'année 2024-2025 aura lieu en octobre 2025 à la Salle Pierre-Mercure de l'UQAM.

Le thème des activités sociales et culturelles a été présenté par la présidente, Nicole Carignan.

Cette année, les six activités culturelles et sociales ont été marquées par la diversité. La première activité concerne l'exposition *Olmèques et les civilisations du golfe du Mexique* qui a eu lieu en septembre au musée Pointe-à-Callières. Le compte-rendu a été fait par Robert A. Papen (linguistique).

En octobre 2024, une visite des incunables à la Bibliothèque McLennan de l'Université McGill a été organisée par notre collègue, Brenda Dunn-Lardeau (Études littéraires) et ses associés de l'Université McGill. Les participants ont eu le privilège de contempler des documents rares. Jacinthe Martel (études littéraires) a rédigé le compte-rendu.

En novembre 2024, un atelier sur la cybersécurité a été organisé afin d'aider les personnes âgées et celles qui en prennent soin à reconnaître les fraudes et à s'en protéger. L'activité a été co-animée par une animatrice sociale de la FADOQ de Montréal et deux agentes sociocommunautaires du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). L'APR-UQAM en a profité pour inviter les membres de L'APRÈS L'UQAM. Céline Saint-Pierre (sociologie) a signé le compte-rendu.

En janvier 2025, la Galerie de l'UQAM présentait une exposition sur la [Collection d'œuvres d'art de l'Université](#) provenant des documents d'archives de l'École des beaux-arts de Montréal entre 1923 et 1969 jusqu'aux plus récentes acquisitions. La visite a été guidée par Marie Fraser, curatrice de l'exposition, et Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM. Le compte-rendu a été rédigé par Lucie Robert (études littéraires).

En mars 2025, la cinquième activité a été présentée par le Centre des livres rares et des collections spéciales de l'UQAM. Il s'agissait d'une exploration des plus beaux et des plus précieux ouvrages anciens, du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces trésors proviennent des collections du Collège Sainte-Marie, de l'École normale Jacques-Cartier et du couvent des Franciscains de Rosemont. La découverte de ces manuscrits médiévaux et de ces incunables rares témoigne de l'évolution de la révolution de l'imprimerie et des éditions uniques, précieuses et chargées d'histoire. L'activité a été animée par Lyse Roy, professeure et directrice du département d'histoire. Le compte-rendu de Robert Comeau paraîtra dans le prochain Bulletin à l'automne 2025.

Les activités proposées sont souvent accompagnées d'un repas communautaire. Vous retrouvez tous les comptes-rendus illustrés dans les Bulletins no 87 et 88, et aussi sur le site web de l'APR-UQAM.

Enfin, sous la responsabilité de José Del Pozo, le Club de lecture a poursuivi ses rencontres tout au long de l'année. Un compte-rendu détaillé a été publié dans le Bulletin no 88 (printemps 2025).

Quant au comité Solidarité, les membres se sont réunis à quelques occasions. Un atelier a été organisé avec la collaboration de l'organisme *Éducaloi*, dont la mission est la vulgarisation du droit et du développement des compétences juridiques de la population du Québec. L'atelier sur *La procuration et le mandat de protection* a été présenté par un notaire en octobre dernier. Il a porté sur les différences entre la procuration et le mandat, sur la nécessité de les compléter et sur la façon de les utiliser pour mieux se protéger. Le compte-rendu rédigé par Patrick Béron (chimie) est disponible dans le Bulletin no 88.

Un deuxième atelier sur le testament proposé par *Éducaloi* devrait avoir lieu dans les prochaines semaines. De plus, le responsable du comité Solidarité, Michel Tousignant, a travaillé à la mise à jour des ressources disponibles sur le site web de l'Association.

La responsable du Bulletin, Winnie Frohn, présente alors les deux numéros du bulletin *Pour la suite du monde* paru en 2024-2025 : les numéros 87 (automne 2024) et 88 (printemps 2025), dont le contenu reste dans la continuité des numéros précédents. Le Bulletin, paraît deux fois l'an, à l'automne et au printemps. Sa mise en page est assurée par Wendy Hondermann (Creativa Design) et la révision linguistique par le vice-président et registraire de l'Association, Jean-Guy Prévost.

Le dossier principal du numéro 87 a été consacré à la redynamisation du Quartier latin. Des comptes-rendus des activités de l'association s'y retrouvent tels que celui sur le cinéma muet et la musique par le pianiste-compositeur, Roman Zavada, un autre sur la conférence sur les effets de la musique sur la santé des adultes (avec une présentation musicale par des adultes!) et finalement, un dernier sur la visite chez les Olmèques au musée de la Pointe-à-Callières. L'entrevue intergénérationnelle porte sur les activités d'un professeur du Département de linguistique, Richard Compton. Enfin, le Bulletin inclut les rubriques habituelles telles que le mot de la présidente, In memoriam et Brèves.

La thématique retenue pour le numéro 88 est l'histoire de l'UQAM par le biais d'une entrevue avec Claude Corbo, recteur de 1986 à 1996 et, à nouveau, de 2008 à 2013. À l'automne 2024, l'UQAM lui a décerné le titre de recteur émérite. S'y retrouve également un compte-rendu du colloque « Mieux vieillir à Montréal » et des comptes-rendus des activités décrites dans la section des activités sociales et culturelles. L'entrevue intergénérationnelle porte sur les activités du

professeur Vincent Laurin-Pratte du Département de musique. Il compte également une présentation des lauréates des bourses APR-UQAM, des nouvelles du club de lecture, ainsi que les avis de décès de nos collègues. Il est à remarquer que les hommages pour chacun d'eux se retrouvent maintenant sur le site web de l'APR-UQAM.

Le vice-président et membre du comité des communications, Jean-Guy Prévost, complète la présentation du rapport d'activités 2024-2025.

Le comité des communications formé de Isabelle Mahy, Winnie Frohn, Nicole Carignan, José E. Igartua et Jean-Guy Prévost a travaillé à la conception et à la réalisation d'un nouveau logo et d'un plan de communication. En janvier 2025, ce comité avait réalisé un sondage chez les membres concernant leurs habitudes et leurs besoins en termes d'outils de communication. Quatre thèmes avaient été abordés : les paramètres démographiques des répondants, leurs pratiques communicationnelles, les activités que les membres aimeraient pouvoir faire et leurs recommandations à l'APR-UQAM. Le taux de réponse a été de 56%. Les moyens de communication les plus utilisés se sont avérés être les courriels, les journaux, les magazines électroniques, les textos avant les journaux et magazines sous forme papier.

Les membres ont exprimé un niveau de satisfaction très élevé relativement au bulletin et à l'envoi des courriels par l'APR-UQAM. Il y a eu peu de fréquentations du site web, sauf la page d'accueil (environ 50%) et la liste des membres actifs (62%). Les résultats du sondage révèlent que les besoins et les attentes les plus importants pour les membres sont de pouvoir trouver, annoncer, partager ou échanger des informations sur une base régulière. Les membres ont indiqué vouloir recevoir plus de communications de la part de l'APR-UQAM et pouvoir participer plus souvent à des activités en ligne et à des communautés d'échange sur les thèmes qui les intéressent. De plus, tous les formats de contenus sont perçus comme pertinents, que ce soit des articles, des billets de blogue, des balados ou encore des clips vidéo.

Les résultats du sondage ont orienté la réalisation du plan de communication au service des membres. Le comité a pu compter sur l'expertise de l'équipe de Marie-Ève Rochon du Service des communications de l'UQAM.

Comme nouvelle de dernière heure, le trésorier Claude Felteau et Anne Rochette (ayant quitté du conseil d'administration en janvier 2025) ont présenté l'avancement des travaux entrepris par un comité ad hoc sur le membership et le financement de l'association créé à l'automne 2024. M. Felteau a distribué un document d'information à cet effet. Anne Rochette présente l'évolution du dossier et les problèmes auxquels elle avait été confrontée antérieurement comme registraire dans le recrutement des membres et le paiement des cotisations depuis les dernières années.

Le rapport présente différents modes de financement des associations de retraités (professeurs et/ou employés) de différentes universités canadiennes. L'étude montre deux modes de financement : 1) celui des associations où le versement d'une cotisation est obligatoire pour être membre et 2) celui des associations sans cotisation où tous les retraités sont membres.

Anne Rochette a particulièrement mis l'accent sur le modèle de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM) où les professeurs retraités décident ou non de devenir membres au moment de leur prise de retraite, acceptant en conséquence que la cotisation soit prélevée automatiquement sur le versement mensuel de leur pensions de retraite,

ce qui assure un revenu stable et un membership important pour l'APRUM. Par contre, ce modèle ne peut être appliqué aux membres de l'APR-UQAM puisque les pensions proviennent de deux sources différentes selon les professeurs et que le régime de pension du RRUQ est conçu pour tous les retraités de l'Université du Québec (UQ) et non seulement les professeurs de l'UQAM. Le comité a alors dirigé ses efforts vers l'hypothèse d'un financement conjoint UQAM-SPUQ sans cotisation pour les membres. L'UQAM a manifesté une ouverture à une participation au financement de l'APR-UQAM possiblement sur la parité avec la contribution actuelle du SPUQ, ce qui obligerait le conseil d'administration à réduire substantiellement ses dépenses actuelles. Le trésorier a mentionné que la contribution du SPUQ, qui n'a pas été modifiée depuis plusieurs années, devra aussi être négociée et formalisée dans une entente écrite au même titre que l'entente formelle négociée avec l'UQAM.

Un membre a posé des questions sur les revenus potentiels en provenance de l'UQAM. Le trésorier a alors précisé quelles dépenses devront être réduites pour arriver avec un tel financement sans cotisation.

Un autre membre rapporte que la participation à l'APR-UQAM pour certains professeurs retraités, le problème ne réside pas dans le paiement d'une cotisation mais résulte d'un choix personnel de s'investir dans d'autres activités.

La présidente demande alors à l'assemblée générale si cette dernière proposerait l'intégration du texte du comité sur le membership et de financement remis aux membres durant assemblée et le trésorier s'excuse de faire cette demande en retard compte tenu du délai 10 jours d'avis exigé par les règlements généraux de l'APR-UQAM.

#### **AG-2025-01 Intégration du rapport du comité du membership et du financement dans le rapport d'activité 2024-2025**

L'assemblée générale demande au conseil d'administration d'inclure le texte du comité sur le membership et le financement présenté en séance dans le rapport d'activité 2024-2025 à la section 1.4 et de faire les ajustements nécessaires dans la présentation.

Sur proposition de Robert Comeau, appuyée par Yves Vaillancourt

Il est résolu d'intégrer le rapport du comité sur le membership et le financement dans le *Rapport d'activités 2024-2025 de l'APR-UQAM* au point 1.4 et de rajuster en conséquence la numérotation du rapport.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente, Nicole Carignan, rappelle que l'APR-UQAM existe pour tous les professeurs retraités et souligne que toutes ses réalisations sont le fruit d'un travail d'équipe soutenu. Elle remercie aussi tous les collègues qui ont rédigé des textes et/ou ont participé au comité éditorial au cours de l'année contribuant solidement à la vie de l'APR-UQAM. Elle termine en espérant que le Bulletin aura aussi réussi à bien refléter le dynamisme de notre Association.

L'assemblée est invitée à recevoir le Rapport d'activités de 2024-2025 de l'APR-UQAM tel que modifié en séance.

## **AG2025-02 Réception du Rapport d'activités 2024-2025**

Attendu l'article 3.1 f) des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui confie à l'assemblée générale annuelle le pouvoir de recevoir les rapports du conseil d'administration;

Attendu l'envoi par courrier électronique du *Rapport d'activités 2024-2025 de l'APR-UQAM* aux membres de l'Association le 3 mai 2025;

Attendu la présentation sommaire du *Rapport d'activités 2024-2025 de l'APR-UQAM* et son ajout au point 1.4 fait en séance (Résolution AG2025-01);

Sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Louise Dupuy-Walker

Il est résolu de recevoir le *Rapport d'activités 2024-2025 de l'APR-UQAM*.

Adoptée à l'unanimité.

## **AG2025-03 Motion de félicitations pour le rapport d'activités 2024-2025**

Louise Dupuy-Walker propose une motion de félicitations pour la clarté du rapport d'activités 2024-2025 et tout le travail réalisé incluant les informations récentes sur l'avancement des travaux du comité du membership et du financement. Cette proposition est appuyée par Yves Vaillancourt.

Adoptée à l'unanimité.

## **5. États financiers et prévisions budgétaires**

### **5.1 États financiers 2024-2025 et rapport de l'observateur aux comptes**

Le trésorier, Claude Felteau, présente et commente les états financiers de l'année 2024-2025.

Les revenus de 2024-2025 ont atteint un montant de 13,225\$ en provenance des cotisations des membres et de la contribution de 3,500\$ du SPUQ. Les dépenses se chiffrent à 12,744\$ incluant principalement le coût de l'assemblée générale, les frais de poste et d'impression du bulletin et documents et les frais divers. Le surplus d'opération est de 481\$, plus faible que ceux des deux années antérieures.

Le bilan montre que les actifs de l'Association au 31 mars 2025 ont atteint 23,047\$. Par contre, en tenant compte de recettes perçues d'avance ou de comptes en cours de paiement, le bilan laisse un montant de 21,474\$ comme avoir de l'Association.

L'observateur aux comptes, Louis Jolin, explique son rapport. Ce dernier affirme qu'il n'a pas vérifié chacune des factures mais bien les documents financiers très clairs et bien préparés par le trésorier. Il peut affirmer qu'il n'a soulevé aucune irrégularité dans les documents comptables. Le trésorier ajoute qu'il a intégré dans les états financiers les quelques détails de présentation suggérés par l'observateur aux comptes.

**AG2025-04 Réception du rapport de l'observateur aux comptes pour l'exercice 2024-2025**

Attendu l'article 3.1 i) des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui confie à l'assemblée générale annuelle le pouvoir de nommer un observateur ou une observatrice aux comptes ou, si elle le désire, une auditrice ou un auditeur indépendant et de recevoir son rapport;

Attendu les états financiers de l'exercice 2024-2025 présentés par le trésorier en séance;

Attendu le rapport de l'observateur aux comptes pour l'exercice 2024-2025 présenté en séance;

Attendu l'adoption des états financiers de l'exercice 2024-2025 par le conseil d'administration à sa séance du 30 avril 2025;

Sur proposition de Marcel Samson, appuyée par Monique Lortie,

Il est résolu de recevoir le rapport de l'observateur aux comptes pour l'exercice 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité

**AG2025-05 Réception des états financiers de l'exercice 2024-2025**

Attendu l'article 3.1 h) des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui confie à l'assemblée générale annuelle le pouvoir de recevoir les états financiers et les prévisions budgétaires adoptés par le conseil d'administration;

Attendu les états financiers de l'exercice 2024-2025 présentés par le trésorier en séance;

Attendu le rapport de l'observateur aux comptes pour l'exercice 2024-2025 présenté en séance;

Attendu l'adoption des états financiers de l'exercice 2024-2025 par le conseil d'administration à sa séance du 30 avril 2025;

Sur proposition de Lise Renaud, appuyée par Robert Comeau,

Il est résolu de recevoir les états financiers de l'Association pour l'exercice 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité

## **5.2 Prévisions budgétaires 2024-2025**

Le trésorier, Claude Felteau, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2025-2026. Il met l'accent sur les efforts fructueux du comité du 35<sup>e</sup> anniversaire pour l'obtention de commandites en provenance d'instances gouvernementales et privées ainsi qu'un montant non-récurrent en provenance de l'UQAM. Les revenus budgétés s'élèvent à 17,150\$ et les déboursés à 17,900\$ entraînant un déficit de 750\$ qui pourrait être comblé par une autre commandite dont la réponse est à venir.

### **AG2025-06 Réception des prévisions budgétaires pour l'exercice 2025-2026**

Attendu l'article 3.1 h) des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui confie à l'assemblée générale annuelle le pouvoir de recevoir les états financiers et les prévisions budgétaires adoptés par le conseil d'administration;

Attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2025-2026 présentées par le trésorier en séance;

Attendu l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2025-2026 par le conseil d'administration à sa séance du 2 avril 2025;

Sur proposition de Yves Vaillancourt, appuyée par Joanne Paquin,

Il est résolu de recevoir les prévisions budgétaires de l'Association pour l'exercice 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité.

## **5.3 Nomination de l'observateur ou l'observatrice aux comptes pour 2025-2026**

### **AG2025-07 Nomination de l'observateur ou l'observatrice aux comptes pour l'exercice 2024-2025**

Attendu l'article 3.1 i) des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui confie à l'assemblée générale annuelle le pouvoir de nommer un observateur ou une observatrice aux comptes ou, si elle le désire, une auditrice ou un auditeur indépendant et de recevoir son rapport;

Sur proposition de Patrick Béron, appuyée par Marcel Samson,

Il est résolu de nommer Louis Jolin à titre d'observateur aux comptes pour l'exercice 2025-26.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. Modification mineure aux règlements généraux**

Le conseil d'administration a présenté une résolution sur une modification mineure aux règlements généraux de l'APR-UQAM demandant à l'assemblée générale d'enlever le terme 'ou maître de langue' au point 2.2 suite à la disparition de ce statut à l'avantage d'un seul statut de professeur dans la 14<sup>e</sup> convention collective SPUQ-UQAM. La présentation de cette résolution à l'assemblée générale a été entérinée par le conseil d'administration le 30 avril 2025, tel que stipulé dans l'article 4.6b) des règlements généraux.

Un membre a questionné les procédures de présentation de cette résolution en notant que cette résolution n'avait pas reçu l'aval du conseil d'administration avant la présentation à l'assemblée. La secrétaire, Lucie Lamontagne, a alors lu la section du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 avril 2025 montrant que la résolution présentée avait bel et bien été entérinée par le conseil d'administration avant sa présentation à l'assemblée. Anne Rochette a expliqué que ce n'est pas la façon dont elle aurait procédé, car elle suggérerait de faire une modification dans le document droits et privilèges signé avec l'UQAM le 1<sup>er</sup> juin 2017. La secrétaire a expliqué qu'il s'agissait de deux documents totalement différents dont celui des règlements généraux relevant entièrement des prérogatives de l'assemblée générale alors que le second nécessitant l'ouverture de l'entente conjointe entre l'UQAM et l'APR-UQAM.

Louis Gill a soulevé la question de l'existence des deux unités d'accréditation syndicale, une pour les professeurs et la seconde pour les maîtres de langue. Le président d'assemblée, Claude Laferrière, a précisé que la résolution portait sur le retrait de l'expression 'maîtres de langues' de règlements généraux et non pas sur les modifications aux unités syndicales.

Devant ces réactions de certains membres, l'assemblée a préféré ne pas mettre aux voix la résolution présentée par le conseil d'administration.

Nota bene : Après l'assemblée générale, le conseil d'administration a obtenu l'information du SPUQ à l'effet que les deux unités syndicales avaient été effectivement fusionnées répondant ainsi aux inquiétudes soulevées par Louis Gill.

## **7. Élection des membres du conseil d'administration**

### **7.1 Nomination à la présidence d'élection**

#### **AG2025-08      Nomination d'un président d'élection**

Sur proposition de Louis Jolin, appuyée par Marcel Samson,

Il est proposé de nommer José E. Igartua comme président d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

## **7.2 Appel des candidatures**

Il y a sept postes à pourvoir au conseil d'administration pour l'année 2025-2026 et sept personnes ont déjà annoncé leur candidature. Aucune autre candidature ne s'est manifestée durant l'assemblée.

## **7.3 Élection**

### **AG2025-09 Élection des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026**

Attendu l'article 3.1 c) des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui confie à l'assemblée générale annuelle le pouvoir d'élire les administrateurs et administratrices de l'Association;

Attendu l'article 4.1 des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui établit que l'Association est dirigée par un conseil d'administration composé de sept membres élus lors de l'assemblée générale annuelle ;

Attendu l'article 4.2 des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui établit que les membres du conseil d'administration sont élus pour un mandat d'un an;

Attendu que le nombre de mises en nomination est égal au nombre de postes à combler;

Il est résolu que les personnes suivantes constituent le conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'exercice 2024-2025 :

Nicole Carignan  
Claude Felteau  
René Ferland  
Winnie Frohn  
Lucie Lamontagne  
Jean-Guy Prévost  
Marjolaine St-Pierre

Sur proposition de Louise Julien, appuyée par José Del Pozo.,

Adoptée à l'unanimité.

## **8. Points d'information et de discussion**

### **8.1 Suggestions d'activités culturelles et sociales**

La présidente, Nicole Carignan, annonce l'obtention de commandites et les prévisions sur les dépenses pour les activités du 35<sup>e</sup> anniversaire de l'Association. Les prévisions budgétaires

gravitent autour de 11,000\$ et les recettes pourraient tourner autour de 12,000 \$ basées sur une montant d'inscription de 60\$ par participant et pour environ 80 personnes alors que le prix de revient réel de l'évènement atteint un peu plus de 140\$ par personne.

Les célébrations du 35e anniversaire auront lieu le 17 septembre 2025 de 11h30 à 15h30 à la salle de la chaufferie du Complexe Scientifique de l'UQAM. Des invitations personnalisées ont déjà été envoyées et des travaux de préparation et des activités sont en cours. La présidente présente l'horaire des différentes activités prévues durant cette célébration. Le comité a aussi demandé à la revue Actualités UQAM de publier un article sur le projet du 35<sup>e</sup> anniversaire et la parution est prévue en mai 2025.

La présidente répond à quelques questions de l'assemblée sur le déroulement de cet célébration. Les inscriptions devraient avoir lieu en juin après les appels pour la cotisation. Le montant de 60\$ par personne a été considéré raisonnable par l'assemblée générale.

La présidente présente aussi une liste des activités en préparation pour l'année 2025-2026. Des activités conjointes avec l'APRUM sont en préparation dont une journée de plein air au parc de la Visitation, sous la responsabilité de l'APRUM et une seconde, organisée cette fois par l'APR-UQAM sur une activité piano en collaboration avec la cinémathèque. Cette dernière activité pourrait aussi associer la nouvelle association des cadres retraités de l'UQAM (ACRUQAM) et L'APRES-UQAM.

Le conseil d'administration prévoit en moyenne une activité par mois, mais il est possible que certains mois présentent 2 activités, lorsque l'on inclut des activités en ligne. Ainsi, une conférence sur le discours haineux et la prévention de la radicalisation serait présentée par une professeure de l'UQAM, une conférence en ligne sur la cybersécurité, une autre activité en ligne sur les services offerts par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) aux personnes âgées, et/ou un concert en résidence à l'UQAM avec l'orchestre Obiora sont envisagés.

En avril, une conférence sur l'intelligence artificielle et aussi une visite de quartier pourraient être organisées. Les membres semblent apprécier les visites de quartier et il a été suggéré de prioriser ces visites dont celle du quartier latin. La présidente a demandé aux membres d'autres suggestions.

## **8.2 Autres points d'information et de discussion**

Il n'y a eu aucune information à ce point.

## **9. Divers**

### **9.1 Hommage aux professeures et professeurs décédés**

La secrétaire, Lucie Lamontagne, présente la liste des collègues décédé.e.s au cours de l'année 2024-2025. Un accent est mis sur l'importance du travail fait par ces collègues disparu.e.s dans la création et le développement de cette grande université qu'est devenue l'UQAM. Une minute de silence a été tenue en mémoire de ces collègues disparu.e.s.

## **9.2 Remerciements**

La présidente remercie les membres pour leur participation à l'assemblée générale et les invite pour le lunch au Salon des professeurs du Syndicat des Professeures et Professeurs de l'UQAM (SPUQ).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h20.